

Nançay, située aux portes du Loir-et-Cher, est une charmante commune solognote de 900 habitants qui a notamment inspiré l'écrivain Alain-Fournier pour son célèbre roman « *Le Grand Meaulnes* ». Le village, mondialement connu pour ses sablés, abrite également la Galerie Capazza, le Pôle des Étoiles, Aventure Parc et un golf.

d couvrir.....

P le des toiles

Dans les forêts de Nançay se cache un site unique au monde : la station de radioastronomie qui abrite entre autres le 4^e plus grand radiotélescope du monde ! À côté de la station, le Pôle des Étoiles vous ouvre ses portes pour un voyage cosmique : 1500 m² d'expositions interactives dont un planétarium numérique. Alors embarquez pour une expérience immersive en direction de la voûte céleste.



Galerie Capazza

La Galerie Capazza, patrimoine historique du XVII^e siècle superbement restauré, rattaché au château de Nançay, vous ouvre ses portes de mi-mars à mi-novembre. Vous admirerez les œuvres de 90 artistes de notoriété internationale incarnant l'art contemporain dans les registres les plus représentatifs des arts plastiques : peinture, sculpture, photographie, verre, céramique, estampe et orfèvrerie.



L'glise et sa fresque

À l'origine, l'église Saint-Laurian se situait dans l'enceinte du château. À l'époque, le comte importuné par le bruit des cloches, la fit démolir et décida d'en reconstruire une neuve à son emplacement actuel (1624-1628). De nouveau détruite par un incendie (9 juin 1893), elle fut reconstruite l'année suivante, à l'identique, avec sa voûte de chêne réalisée par M. Fonteny. Restaurée de 1950 à 1958, Mme Montaine Fleurier, passionnée de peinture italienne et par la technique a fresco, y réalise, de 2005 à 2009, la peinture murale « *Rencontre avec le monde sensible* ».



2005 à 2009, la peinture murale « *Rencontre avec le monde sensible* ».

Étang de la Chaux

À deux pas du charmant village de Nançay se situe l'étang de la Chaux. Un cadre ombragé et apaisant, le lieu parfait pour poser son panier et sa nappe vichy. Une carpe qui saute, le chant des oiseaux, le passage d'un héron, une libellule qui se pose sur votre épaule... Un étang est un lieu où il se passe toujours quelque chose.



Sologne
VAL DE LOIRE

Contacts

Office de Tourisme Sauldre et Sologne

1, rue de l'église
18700 Aubigny-sur-Nère
Tél. : 02 48 58 40 20
accueil.tourisme@sauldre-sologne.fr
www.aubigny-sologne.com



Conception graphique : R. Scapin 03 86 69 41 41
Crédits Photos : CRT Centre-Val de Loire, © D. Darault - Marque Sologne, © Galerie Capazza, OT Sauldre et Sologne - Impression : Graph 2000.

Les sites Internet

Le Centre-Val de Loire à vélo et **ItiVélo Centre-Val de Loire**



présentent les outils pratiques pour la préparation des voyages à vélo en région Centre-Val de Loire (itinéraires, camps de base/mini-destinations, boucles).



Balades à vélo en Pays Sancerre Sologne

■ Départs : Bureau d'information touristique de Nançay et Aventure Parc

■ Parcours : 16 km - 1h15

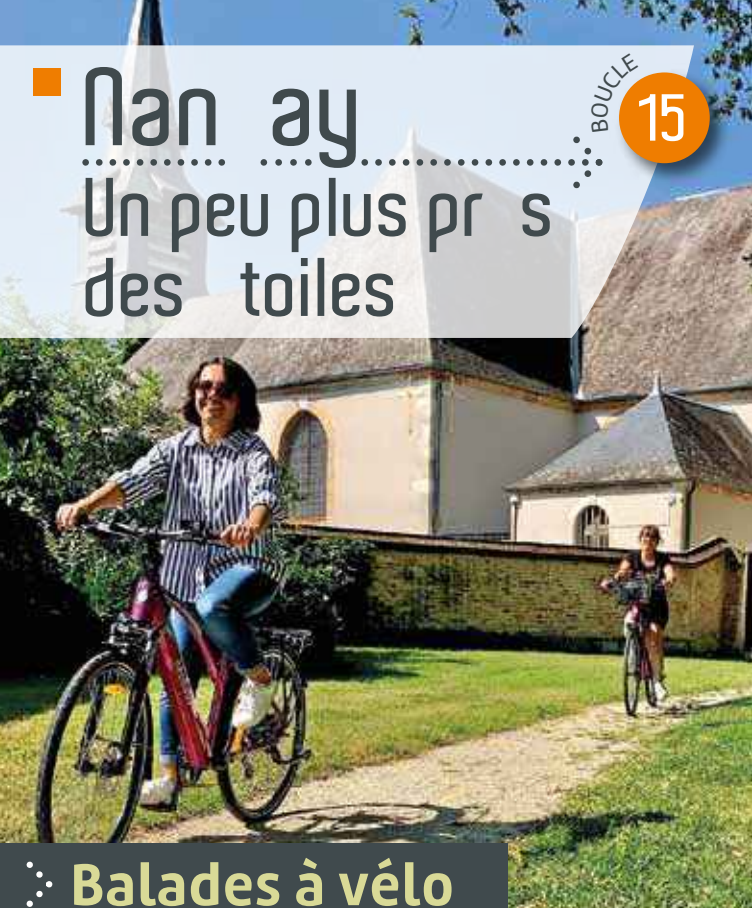
■ Facile



www.pays-sancerre-sologne.com



berryprovince.com



Nançay...
Un peu plus près
des toiles

BOUCLE
15

Nançay

Un peu plus près des toiles

Rue des Faubourgs

Empruntez cette charmante rue et flânez dans le vieux Nançay où les maisons à pans de bois côtoient celles en briques typiques de Sologne.

Château de Nançay



C'est en 1010 que l'on trouve les premières traces du château de Nançay, alors maison forte. En 1413, Jean de la Châtre fortifie cette demeure. À la Renaissance et lors de la Révolution française, le château subira de nombreuses modifications avant d'être racheté en 1848 par Léon Pépin-Lehalleur, porcelainier de Vierzon, qui lui donnera son aspect définitif. Aujourd'hui, il appartient toujours à ses descendants. Privé, il ne se visite pas. Cependant, le parc est ouvert au public du 22 août jusqu'au 30 septembre, de 8h à 14h. L'occasion de se promener dans les jardins et d'admirer d'un peu plus près l'architecture de ce magnifique édifice.

Charte de bonnes pratiques

- Je respecte la nature et l'environnement.
- J'applique le code de la route.
- Je porte toujours un casque.
- Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
- Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité et celle des autres usagers de la route.
- Je respecte les autres usagers de la route.
- Je porte une tenue vestimentaire de couleur claire et si possible des vêtements réfléchissants afin d'être vu de loin.
- J'utilise un vélo équipé de façon réglementaire et en parfait état mécanique.
- Je suis correctement assuré.
- Je connais la procédure d'appel des secours en cas d'accident corporel (tél. : 112).
- Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
- Je prévois de l'eau et un en-cas.

